



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 15 juillet 2024

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX  
Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Michel REBILLARD

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 25  
Nombre de procurations : 10  
Nombre de votants : 35  
Date de la convocation : 9 juillet 2024  
Date de publication : 22 juillet 2024

### **Conseillers présents**

|  |   |  |
|--|---|--|
| GAGNOUX Jean-Baptiste, GIROD<br>Isabelle, MANGIN Isabelle,<br>BERTHAUD Mathieu, MARCHAND<br>Sylvette, CHAMPANHET<br>Stéphane, GERMOND Daniel,<br>DRAY Frédérique, MIRAT<br>Maryline, DOUZENEL Alexandre, | CUINET Jean-Pierre, PECHINOT<br>Jacques, REBILLARD Jean-<br>Michel, CRETIN-MAITENAZ<br>Blandine, CERNELA Patrice,<br>LEFEVRE Jean-Philippe,<br>DEMORTIER-BLANC Catherine,<br>ANTOINE Patricia, MBITEL | Mohamed, BOURGEOIS-<br>REPUBLICQUE Claire, CUSSEY<br>Laëtitia, GRUET Justine,<br>JARROT-MERMET Laëtitia,<br>DRUET Timothée, BOUTELOUP<br>Guillaume |
|--|---|--|

### **Conseillers absents ayant donné procuration**

NONNOTTE-BOUTON Catherine donne procuration à ANTOINE Patricia, JABOVISTE Philippe donne procuration à CHAMPANHET Stéphane, ROCHE Paul donne procuration à BERTHAUD Mathieu, FICHERE Jean-Pascal donne procuration à BOURGEOIS-REPUBLICQUE Claire, DELAINE Isabelle donne procuration à MANGIN Isabelle, JEANNET Nathalie donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, GOMET Nicolas donne procuration à DRUET Timothée, MUGNIER Christine donne procuration à DOUZENEL Alexandre, HERRMANN Nadine donne procuration à BOUTELOUP Guillaume, EMONIN Laurent donne procuration à JARROT-MERMET Laëtitia

### **Conseillers absents non représentés**

#### **Objet : Cession de terrain à Madame et Monsieur Vincent ROQUEL**

Rapporteur : Monsieur Daniel GERMOND

Madame et Monsieur ROQUEL sont propriétaires d'un bien immobilier situé rue de la Résistance à Dole sur le secteur d'Azans et cadastré section BZ n° 155.

En 2023, ils ont sollicité, de la Ville de Dole, la possibilité d'acquérir la parcelle cadastrée section BZ n° 10 jouxtant leur propriété. Ce souhait exprimé à plusieurs reprises dans le passé n'avait jamais abouti pour diverses raisons.

Cette transaction a pour but de pouvoir entreprendre des travaux de sécurisation de leur mur de soutènement afin de préserver leur propriété face aux désagréments de la proximité des berges du Doubs.

Après étude de cette proposition, la Ville se déclare favorable à une cession de la parcelle, celle-ci n'ayant plus d'intérêt particulier pour la Collectivité au regard des travaux d'aménagement à entreprendre pour la rendre à nouveau exploitable.

Ainsi, à l'issue de divers contacts avec Madame et Monsieur ROQUEL, il a été convenu une cession à leur profit de la parcelle cadastrée section BZ n° 10 d'une superficie de 647 m<sup>2</sup> moyennant le prix de 3 euros/m<sup>2</sup>.

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement et Urbanisme du 10 juillet 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
**DECIDE :**

- **D'APPROUVER** la cession au profit de Madame et Monsieur Vincent ROQUEL demeurant 58 rue de la Résistance à Dole de la parcelle cadastrée section BZ n° 10 d'une contenance de 647 m<sup>2</sup>,
- **DE PRÉCISER** que cette cession sera réalisée moyennant le prix de 3 euros/m<sup>2</sup>,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir ainsi que tout document y afférent.

|         |                        |                        |
|---------|------------------------|------------------------|
| SCRUTIN | POUR : 30              | ABSTENTION(S) : 5      |
|         | CONTRE : 0             | NE SE PRONONCE PAS : 0 |
|         | DONT 10 PROCURATION(S) |                        |

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Service Urbanisme
- Madame et Monsieur Vincent ROQUEL\_58 rue de la Résistance\_39100 DOLE
- Maître Thomas ROQUEL\_23 rue Buffon\_21000 DIJON

*Fait à Dole, le 15 juillet 2024.  
Pour extrait certifié conforme,*

*Le Maire,*

*Jean-Baptiste GAGNOLUX*





PARCELLE A CEDER

PROPRIETE DE  
MME ET M. ROQUEL

SOURCE: BD ORTHO 2023 IGN

0 10 20 m